

Extrait du Journal La Mée Châteaubriant

<http://www.journal-la-mee.fr/740-revenus-01-consommation-l-euro-en.html>

# **Revenus (01), consommation. L'Euro en cher et en hausse**

- Thèmes généraux - Salaires, revenus -

Date de mise en ligne : mercredi 21 septembre 2005

---

**Journal La Mée Châteaubriant**

---

Ecrit en octobre 1999

# Les revenus des Français

Le 6 octobre 1999, l'INSEE a publié le n° 28 de sa revue « Synthèses », consacré aux revenus et patrimoine des ménages, à partir de l'enquête « Revenus fiscaux » de 1996 et de l'enquête « Patrimoine » de 1998. Ces enquêtes permettent de suivre les inégalités de niveau de vie sur près de 30 ans, et de déterminer le rôle joué par les prestations sociales et les impôts directs. Avec cependant une limite : l'enquête INSEE concerne les seuls salariés (y compris les ex-salariés au chômage), en ignorant les travailleurs indépendants.

### **La croissance entraîne une baisse des inégalités**

En période de croissance économique, l'INSEE constate une réduction des inégalités chez les salariés : les revenus fiscaux des déciles les plus bas progressent un peu plus vite que ceux des déciles les plus élevés (d'autant plus qu'en période de croissance les salariés du bas de l'échelle sont moins soumis aux périodes de chômage)

En période de ralentissement économique, ce rattrapage des bas déciles disparaît : tous les déciles progressent à peu près au même rythme

En période de crise, (1990-1996) les inégalités se creusent. L'INSEE a même constaté une baisse dans les premiers déciles et une forte hausse dans les déciles les plus élevés. Par exemple, les ménages du 1er décile ont subi une baisse de 4 ;6 % de leur revenu fiscal, tandis que les ménages du 9e décile bénéficiaient d'une hausse de 0,3 %

En revanche, chez les retraités, la baisse des inégalités a été continue de 1970 à 1996.

L'INSEE nuance tout de même son propos en rappelant que les revenus du patrimoine (plus inégalitaires que les autres) n'ont pas été pris en compte et que les retraités disposent de davantage de revenus du patrimoine que les salariés

### **Revenu disponible**

L'INSEE explique aussi que le revenu disponible peut varier par rapport au revenu fiscal : les impôts sur le revenu et la taxe d'habitation jouent à la baisse, les prestations sociales jouent à la hausse .

Pour les 40 % de ménages français ne payant pas d'impôts sur le revenu, les prestations sociales augmentent donc le revenu fiscal.

Toutefois l'INSEE signale que les prestations sociales contribuent 2 à 4 fois moins que les impôts à la réduction des inégalités. On peut donc en conclure qu'une baisse des impôts ralentirait la réduction des inégalités

Revenu par ménage, en 1996 (en francs par an) :

Déciles	Revenu Fiscal	Revenu Disponible
1er décile	24 561	50 523
2e décile	57 771	68 855
5e décile	142 486	123 987
8e décile	204 083	196 085
9e décile	257 202	240 780

### Décile toi !

Pour comparer les revenus des Français, l'INSEE a divisé les ménages en dix parties égales. Chaque partie s'appelle un « décile ». Le premier décile (soit 10 % de la population) comprend les ménages les plus pauvres. A l'autre bout, les 9e et 10e déciles comprennent les ménages les plus riches

### Quand l'égalité cache l'inégalité

Les statisticiens ont l'habitude de calculer en pourcentages. Un salarié à 5000 F par mois, qui a une augmentation de pouvoir d'achat de 1 %, y est à égalité avec un salarié à 50 000 F par mois qui a lui aussi une augmentation de 1 %

Sauf que 1 % de 5000 F ça fait 50 F  
et que 1 % de 50 000 F ça fait 500 F

En matière de consommation, ça ne fait pas du tout la même chose

### Revenu fiscal- Revenu disponible

Le « revenu fiscal » c'est celui qui est déclaré annuellement en février : salaires, pensions alimentaires et revenus sociaux imposables (indemnités de chômage, pensions de retraite ou d'invalidité). Pour obtenir le revenu disponible, il faut soustraire les impôts et ajouter les prestations familiales, aides au logement, etc

Selon l'INSEE, les revenus fiscaux des ménages ont globalement augmenté, en moyenne, de 2 % par an, entre 1970 et 1996. Mais les évolutions sont contrastées puisque la progression moyenne des revenus suit les évolutions de la croissance économique

â€“ progression de 1970 à 1979 avec + 4,3 % par an entre 1970 et 1975 (le premier choc pétrolier a lieu en 1974) et + 2,2 % par an entre 1975 et 1979 (deuxième choc pétrolier : en 1979)

â€“ chute brutale entre 1979 et 1984 : + 0,3 % par an

â€“ légère reprise entre 1984 et 1990 : + 0,9 % par an

â€“ et nouvelle chute de 1990 à 1996 : - 0,1 % par an.

### Un bonus pour les retraités

De 1970 à 1996, les retraités ont vu leurs revenus augmenter deux fois plus vite que ceux des actifs. Mais il ne s'agit là que d'une moyenne globale car les retraités ont individuellement perdu du pouvoir d'achat dans la mesure où leurs pensions, qui suivaient autrefois l'évolution moyenne des salaires, sont liées désormais au taux d'inflation.

C'est surtout le renouvellement des générations qui explique cette croissance très supérieures des personnes âgées :

â€“ d'une part les retraités de 1996 appartiennent à des générations plus récentes que ceux de 1970, et on sait que chaque génération dispose d'un niveau de vie supérieur à la précédente. Il faudrait y ajouter que les salariés actuellement en retraite ont souvent fait des heures supplémentaires en activité, ce qui a augmenté leurs points de retraite.

â€“ d'autre part, le développement de l'activité féminine (donc le droit à une retraite personnelle) augmente le nombre de ménages percevant deux retraites

Mouvement inverse : les salariés ont été touchés de plein fouet par le développement du chômage, ce qui explique la moindre progression, moyenne, des revenus fiscaux des salariés.

### Ségrégation spatiale

La géographie joue un rôle dans les inégalités : le revenu disponible moyen des ménages salariés s'accroît avec le degré d'urbanisation. Il peut être de 91 500 F pour les communes ouvrières et de 137 800 F pour les « communes huppées ».

L'écart entre la province et la région parisienne s'est renforcé depuis 1984, du fait de l'évolution des revenus, mais aussi d'une modification des habitants : la proportion de cadres, dans les communes huppées d'île de France est passée de 46 % en 1990 à 50 % en 1996, tandis que les salariés sont passés de 25 % en 1990 à 16 % en 1996. C'est ce que l'INSEE appelle « le processus d'embourgeoisement par exclusion ».

Le phénomène n'est pas le même en province où l'INSEE constate un resserrement de l'écart entre l'espace à dominante rurale et l'espace à dominante urbaine . Il note aussi un resserrement des inégalités en milieu urbain et signale que « les centres demeurent moins aisés que leur périphérie » parce que les employés du public et les ménages ouvriers non qualifiés y ont afflué.

### Ménages à bas revenus

En francs constants, un ménage est « à bas revenu » quand il perçoit moins de 2000 F par mois (en 1970) et moins de 3600 F en 1996

Voici la répartition des revenus (en pourcentages) :

catégorie	1970	1996

Ensemble	16,8	8,9
Retraités	31,4	8,3
Salariés	3,9	6,9

Ainsi 16,8 % des Français étaient « à bas revenus » en 1970. Ils ne sont plus que 8,9 % en 1996. Cette baisse est due aux retraités (qui passent de 31,4 % à 8,3 %) tandis qu'on constate une augmentation pour les salariés : 3,9 % sont « à bas revenus » en 1970 et 6,9 % en 1996

### Age de la personne de référence

Hausse de la pauvreté chez les jeunes :

âges	1970	1996
Moins de 30 ans	4,2	10,9
De 30 à 39 ans	5,5	6,7
De 40 à 49 ans	9,5	9,0
De 50 à 59 ans	14,6	9,1
De 60 à 69 ans	24,9	7,8
De 70 à 79 ans	36,3	8,8
80 ans et plus	42,9	13,8

La pauvreté est donc en hausse sensible chez les jeunes (moins de 40 ans), et en baisse évidente chez les personnes âgées. Par exemple, chez les moins de 30 ans, 4,2 % étaient pauvres (bas revenus) en 1970, et 10,9 % était pauvres en 1976. A noter, encore une fois, que le taux de pauvreté est d'autant plus bas que la taille de la commune est importante. Cela n'incite pas les gens à rester dans les petites communes !

Reste à voir l'influence du patrimoine sur les revenus disponibles. Car là aussi les inégalités sont fortes : à la fin de 1997, le patrimoine brut des ménages était, en moyenne, de 801 000 francs par ménage, mais de seulement de :

â€“ 5 000 francs pour les 10 % de ménages les plus pauvres (le premier Â« décile Â») et

â€“ 1 795 000 francs (au minimum) pour les 20 % plus riches (les neuvième et dixième Â« déciles Â»).

---

Ecrit le 1er septembre 2004

### Bas revenus et non-consommation

Les fruits de l'été

Mangez des fruits et légumes : vous réduirez les risques de cancer, disent les nutritionnistes.

Mais au cours de l'été 2004, un tournant a été pris. Selon les chiffres de l'institut de statistiques TNS Secodip, sur la période 26 avril-25 juillet, les Français ont diminué leurs achats :

Par rapport à la période 2000-2002 :

â€“ Nectarines : baisse de 30 %

â€“ Abricots : baisse de 38 %

â€“ Tomates : baisse de 3 %

Cela s'explique sans doute par la hausse des prix :

â€“ Nectarines : hausse de 33 %

â€“ Abricots : hausse de 26 %

â€“ Tomates : baisse de 7 %

Les producteurs n'en voient pas la couleur : ce sont les distributeurs qui empochent.

La France a produit 4,2 millions de tonnes de fruits et 5,8 millions de tonnes de légumes en 2003. Mais les importations s'accroissent : 2 millions de tonnes de fruits et 1,6 million de tonnes de légumes. L'Allemagne s'est dotée de nombreuses serres, avec une main d'oeuvre polonaise peu chère. Cette concurrence sauvage et ces salaires réduits devraient occasionner une baisse des prix. Or c'est le contraire !

Les petits magasins disparaissent au profit des grandes surfaces (qui, d'ailleurs, vendent des produits de moins bonne qualité). On nous avait dit que ce serait bon pour le consommateur. Or c'est le contraire !

---

Ecrit le 26 janvier 2005

## L'Euro en cher et en hausse

**« Avec un billet de 20 euros, on n'a plus rien »**

Chez les consommateurs, l'opinion est largement partagée.

Et pour cause ! L'enquête Â« prix dans les grandes surfaces Â», faite par le mensuel Que Choisir, démontre une nouvelle fois que toute l'agitation médiatico-économique de l'automne dernier n'a été qu'un feu follet.

Nicolas Sarkozy avait fixé le cap : pour celui qui était alors le locataire de Bercy, les prix des produits de marque vendus dans les hypers et supermarchés devaient diminuer de 2 % dès septembre et encore de 1 % début 2005.

Pari raté ! La baisse enregistrée à l'automne n'a été que de 1,57 %.

Trop faible pour relancer la consommation des ménages, trop ponctuelle pour que les consommateurs y trouvent réellement leur compte.

### Le panier de la ménagère

Car, contrairement à ce qu'affirment certains, le passage à l'euro a bel et bien renchéri le panier de la ménagère, celui qu'elle remplit tous les jours pour vivre (produits alimentaires, détergents, articles d'hygiène).

« Entre 2000 et 2004, le montant de notre panier de produits de marque est en hausse de 12,2 %. Nettement plus que l'indice officiel des prix mais assez proche du nouvel indice Insee des prix dans la grande distribution (+ 13,8 % entre 1998 et 2004). Et pourtant, aux dires des économistes les plus sérieux, il n'y a pas de poussée inflationniste en France » dit Jean Paul Geai, rédacteur en chef de la revue.

L'indice général des prix à la consommation, tel que le calculent chaque mois les statisticiens de l'Insee, intègre aussi bien des produits d'équipement ménager, des ordinateurs, des moyens de distraction dont les prix baissent massivement que des articles de base, essentiels à la vie, en forte hausse. Au final, cet indice ne représente en rien la façon dont beaucoup de Français perçoivent l'inflation. Le passage à la monnaie unique n'a fait qu'amplifier cette déconnexion entre les statistiques officielles et le vécu des consommateurs.

En s'engageant à « lutter contre la vie chère » en 2005, le Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, aurait tort de ne pas tenir compte de cette réalité.

### Enquête sur les prix

Le magazine Que Choisir, a enquêté sur 785 hypers et supermarchés entre le 18 septembre et le 3 octobre 2004. Son « panier » se compose de 47 articles de grande consommation.

Entre juin 2002 et septembre 2004, Que Choisir a classé les 785 magasins. L'enseigne qui a le moins augmenté ses prix est GEANT, (qui détrône Leclerc).

Parmi les plus chères : Super U et Champion

### Hausse des prix de Juin 2002 à septembre 2004 :

â€“ Géant : + 2,74 %  
â€“ Monoprix : + 2,97 %  
â€“ Leclerc : + 3,93 %  
â€“ Intermarché : + 3,99 %  
â€“ Hyper U : + 4,77 %  
â€“ Super U : + 5,11 %  
â€“ Champion : + 5,44 %

Ces chiffres sont une moyenne, les évolutions variant selon les magasins.

â€“ En Loire-Atlantique, le Carrefour de Nantes a baissé de 1 %, le Champion de Couëron a augmenté de 7 %.

â€“ En Mayenne, l'Intermarché de Laval a augmenté de 1,2 % tandis que le Champion de la même ville augmentait de 6,2 %.

Sont mises en cause les « marges arrière » c'est-à-dire les services que la grande distribution facture à ses fournisseurs (mise en tête des gondoles, présence dans les prospectus, etc). Elles peuvent représenter jusqu'à 60 % du prix d'un produit et sont facturées « à la tête du fournisseur ».

### Flambée et chute

Les prix flambent ... mais pourtant les grandes enseignes souffrent. C'est que les clients ont réduit leur consommation et préfèrent les hard-discounteurs comme Lidl, Aldi, Leader Price, etc.

Le hard-discount progresse dans tous les secteurs en France. Les prix sont inférieurs de 30 % à 50 % par rapport à une enseigne classique. Plus de 67 % des Français ont fait tout ou partie de leurs courses dans les enseignes de hard-discount au cours des douze derniers mois.

Selon Libération du 25 décembre 2004, les rayons des grandes surfaces sont occupés à 60 % voire 80 % par les grandes marques, ce qui est une spécificité française. En Allemagne, les produits hard-discount représentent 45 % des ventes des grandes surfaces. Or, selon les marques, les différences de prix s'accroissent :

Les marques nationales vendues en grande surface ont, en moyenne, augmenté leurs prix de 0,26 % entre 2003 et 2004, alors que les marques de distributeurs ont baissé de 1,66 %

les marques premiers prix du hard-discount ont baissé de 4,16 %, selon le cabinet Panel International.

Est-ce à dire que, pour autant, les « marques » sont en recul ? Il est évident que le « bon marché-prix cassé » attire de plus en plus.

Le « No-name », produits sans nom connu, attire les adultes, mais les marques de luxe provoquent toujours la même hystérie consumériste, et les ados sont plus que jamais accros, notamment dans la fringue. Pour le plus grand bonheur de Nike, Adidas et consorts.

## Téléphone : Allo ... hausse !

10 janvier 2005, le PDG de France télécom annonce :

â€“ Hausse de 23 % sur les abonnements

â€“ Baisse de 26 % sur les consommations

Selon Que Choisir, le nouveau calcul va pénaliser les plus petits consommateurs, c'est-à-dire les plus faibles revenus. En revanche ceux qui téléphoneront plus de 7 heures par mois économiseraient 3 Euros par mois.

17 janvier 2005, France Telecom annonce une baisse de 15 % de son tarif, mais oublie de dire que la prise en charge forfaitaire va passer de 10,5 à 17,5 centimes

Que Choisir calcule que :

â€“ Les petites communications (de 15 à 75 secondes) vont coûter plus cher jusqu'à 19,5 %

Exemple : Pour un appel de 40 secondes (juste le temps de laisser un message au répondeur) le coût va augmenter de 14 %

Or 70 % des appels font moins d'une minute.

â€“ Pour les appels entre 75 et 130 secondes, la baisse sera inférieure à 5 %.

De qui se moque-t-on ?

---

Ecrit le 6 avril 2005 :

### Baisse de 0,3 % en 2003

En 2003, dans les entreprises du secteur privé et semi-public, le salaire mensuel moyen pour un travail à temps complet s'élevait à 2 377 euros en brut et à 1 811 euros nets (1) de tous prélèvements à la source. Compte tenu de la hausse des prix à la consommation de 2,1 % en moyenne en 2003, le salaire net moyen a, en euros constants, diminué de 0,3 % entre 2002 et 2003

Les salaires bruts évoluent sous l'effet de plusieurs facteurs : l'évolution du prix du travail fourni (salaires de base, primes), l'activité du fait des fluctuations de la durée du travail (heures supplémentaires, chômage partiel) et les modifications de la structure des qualifications sur le marché du travail. L'évolution des salaires nets dépend en outre de celle des prélèvements à la source (cotisations sociales, CSG, CRDS).

### En euros constants, le salaire net moyen baisse légèrement en 2003

En 2003, la hausse du salaire moyen des salariés à temps complet en euros courants a été de 2,4 % en brut et 1,8 % en net. Les prélèvements salariaux à la source, en particulier le taux de cotisation « chômage », ont en effet légèrement augmenté. En euros constants, c'est-à-dire déduction faite de la hausse des prix à la consommation, le salaire net moyen pour un travail à temps complet a diminué de 0,3% entre 2002 et 2003.

C'est la première fois depuis 1996 que l'on assiste à une baisse du salaire net moyen en euros constants.

#### 2003 : au creux du cycle

En 2003, l'activité économique a ralenti pour la troisième année consécutive en France, comme dans l'ensemble de la zone euro. Parallèlement, et pour la première fois depuis 1993, l'emploi a diminué en France.

Ce sont les employés et les cadres qui ont connu les évolutions de salaires nets les moins favorables (respectivement - 1,1 % et - 0,8 % en euros constants), loin derrière les ouvriers (- 0,2 %) et les professions intermédiaires (+ 0,1 %)

### L'éventail des salaires reste inchangé

En 2003, un cadre à temps complet percevait un salaire mensuel net moyen de 3 577 euros, et un ouvrier un salaire de 1 325 euros, proche de celui d'un employé. Ainsi, en 2003, un cadre gagnait en moyenne 2,7 fois plus qu'un ouvrier et 2,8 fois plus qu'un employé. Ce rapport est stable depuis plusieurs années.

Le salaire moyen des femmes ne se rapproche que très lentement de celui des hommes. En 2003, le salaire mensuel

net moyen d'un homme travaillant à temps complet s'élevait à 1 943 euros, tandis que celui d'une femme était de 1 561 euros, soit un salaire inférieur de 19,7 % à celui de son collègue masculin.

### Écarts

En 2003, 10 % des salariés à temps complet ont gagné moins de 978 euros mensuels nets, tandis qu'à l'autre bout de l'échelle, 10 % ont gagné plus de 2 909 euros. La moitié des salariés gagnent moins de 1455 Euros nets par mois. (salaire médian)

(1) ce ne sont là que des moyennes. Les salariés de la région castelbriantaise sont largement en dessous.

Emploi : L'Insee publie une fois par an ses séries statistiques révisées, une fois connus les résultats de son enquête emploi. Elle révèle que la barre des 10 % a été atteinte en octobre 2003 (et on ne le savait pas !) et que le taux de chômage est resté à ce niveau jusqu'en janvier 2005, où il s'est élevé à 10,1%.

Les Français sentent bien qu'il y a quelque chose qui ne va pas !

(Étude INSEE, mars 2005)

---

Ecrit le 21 septembre 2005 :

## Salaires

La moitié des salariés à temps plein touchent un salaire net inférieur à 1455 euros mensuels (9 500 francs) et 90 % moins de 2 909 euros (19 000 francs). Si l'on inclut les salaires à temps partiel et les indemnités chômage, les revenus moyens des actifs salariés sont en réalité nettement inférieurs.

Si l'on prend les 40 % des salariés du milieu de la répartition (au-dessus des 30 % les moins bien payés et au-dessous des 30 % les mieux payés), on obtient des salaires nets compris entre 1 200 et 1 840 euros pour des temps complets. C'est à ce niveau que se situent les « classes moyennes », statistiquement parlant, mais ce sont plutôt des revenus modestes.

10 % gagnent moins de 978 Euros  
20 % gagnent moins de 1095  
30 % gagnent moins de 1203  
40 % gagnent moins de 1321  
50 % gagnent moins de 1455  
60 % gagnent moins de 1622  
70 % gagnent moins de 1842  
80 % gagnent moins de 2196  
90 % gagnent moins de 2909

Les députés français qui gagnent 6735 Euros d'indemnité de base + 6082 Euros d'indemnité de frais de mandat se rendent-ils compte que 90 % des salariés de France gagnent moins de 2909 euros par mois ?

[Voir aussi : RMI]

[harcèlement commercial](#)